

S.S.I.A.P. 1 – Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Mis à jour le 9 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois
Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
Être titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans
Justifier d'une activité professionnelle d'agent de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

80 heures

Validation

Diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1) délivré à l'issue d'un examen, comportant une épreuve écrite (QCM) et une épreuve pratique (ronde), présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

- Préparer au diplôme d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (S.S.I.A.P. 1)
- Programme officiel défini par le Ministère de l'intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

Contenu

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu

SÉCURITÉ ET INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserts des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Systèmes de sécurité incendie

RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception de services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

CONCRÉTISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives de sites
- Mise en situation d'intervention

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

S.S.I.A.P. 1 – Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Examen (Épreuve théorique QCM – Épreuve pratique – Mise en situation)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Nombre de participants

12 stagiaires maxi. par session

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RS5641](#)

Méthodes pédagogiques

Exposés – débats
Etudes de cas
Mise en situation pratique

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

Durée

80 heures (examen compris)

Délais et modalités d'accès

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.
Tarif individuel net de toutes taxes de 13 à 20 €/heure

Référent handicap

Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982